

Le problème

Les collèges restent une grande partie du temps inutilisés alors qu'ils pourraient être investis pour accueillir des activités répondant aux besoins d'une large population locale.

Votre solution innovante

Ouvrir le collège sur son territoire pour offrir un panel de services à la population.

Les objectifs

Eviter de recréer des équipements coûteux en deniers publics pour les collectivités locales qui, pour la plupart, ne pourraient d'ailleurs pas se permettre de telles dépenses.

Favoriser l'appropriation des établissements éducatifs par les populations, surtout les plus fragiles. Faire du collège rural un équipement mutualisé (culturel, sportif, numérique, social...), permettant à la population de reprendre confiance dans son école par le prisme des besoins essentiels : éduquer / accéder à la culture / se nourrir / se soigner / être hébergé.

L'histoire de votre action innovante

- **Qui ?** Le Département ; les acteurs, les partenaires : l'Education nationale, la population de l'implantation du collège, les associations locales, le monde de l'entreprise.
- **Pour qui ?** Toute la population locale en fonction de la problématique concernée
- **Quoi ?**

Le 16 octobre 2020, le Conseil départemental de Haute-Saône a adopté une expérimentation « collège ouvert » et un appel à projets a été lancé à l'attention des collèges de Haute-Saône. 5 établissements sur les 23 du département ont déjà répondu et ont été auditionnés par une commission partagée avec l'Inspection Académique.

Le collège devient ainsi une des portes d'entrée des services publics proposés par la collectivité et sera le point d'appui de plusieurs axes forts : l'inclusion numérique ; la culture, en particulier la lecture publique car les collèges disposent d'infrastructures et de ressources dormantes une grande partie de l'année qui peuvent être mises à disposition ; les circuits courts alimentaires, dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial et en lien avec Agrilocal ; la santé (avec la PMI et la couverture de l'accès au soin en Haute-Saône) ; l'aide Sociale à l'Enfance (ASE) ; « Haute-Saône la course en tête » et ses déclinaisons spécifiques, culturelles...

Des actions sont déjà engagées.

- Le collège de Faucogney, en moyenne montagne, propose aux sportifs de la section cyclisme une individualisation de l'entraînement quotidien des élèves (sans altérer les enseignements obligatoires).
- Le collège de Melisey a développé un partenariat "Click and collect" avec la librairie de Lure.
- A Melisey aussi, le Projet Km zéro : les élèves du collège volontaires organisent la vente de produits locaux auprès des personnels du collège et des familles. Un atelier cuisine est organisé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des élèves de 6ème, via une association locale et les agents de restauration du département. L'Académie de Besançon a retenu ce projet "Km zéro" comme « projet innovant ».
- Dampierre est engagé dans une démarche développement durable depuis plusieurs années : l'un des projets « Le potager des Gastons » est mené en lien avec les familles du collège (labellisé Etablissement en démarche de développement durable, niveau expert).

- La librairie de Gray et le collège s'associent pour créer un point de commande «Click and Collect». Le collège est mitoyen avec une structure périscolaire intitulée Croq'Loisirs avec des sorties culturelles pour les enfants et les jeunes y compris non collégiens. Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du collège, des intervenants sont régulièrement présents dans l'établissement pour aborder des thématiques liées à la vie quotidienne des familles.
- L'école départementale de musique est accueillie au collège de Jussey pour des cours de piano
- A Noidans, avec l'Unité d'Enseignement de l'IME Nauroy, le collège démarre un projet jardin qui pourra prendre de l'ampleur en associant les parents d'élèves et la population locale.
- **Quand ?** 2021 avec expérimentation sur 5 années. Evaluation annuelle avant pérennisation

Les moyens humains et financiers

Les moyens humains et financiers sont apportés par les communes, communautés de communes, l'Education Nationale et le Département et peuvent varier d'un établissement à l'autre en fonction du projet porté par le territoire.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité.**

Le budget estimatif sur 5 années s'élève à Dampierre : 1.1 million d'€, Faucogney : 2 millions d'€, Jussey : 1 million d'€ ; Melisey : 1.6 million d'€ ; Noidans : 1.4 million d'€

En fonction des projets le coût oscille autour de 75% pour le Département.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Toute la population d'un territoire est concernée puisqu'il s'agit de répondre aux besoins spécifiques d'un territoire : transition numérique, accès à la culture, Programme Alimentaire Territorial, formations, accès aux soins et aux services sociaux...

- **Potentiel**

Le "collège ouvert" est aisément duplicable et prend tout son sens dans des territoires ruraux où il peut apporter tout un panel de services à un territoire, sans juxtaposer une seconde maison de services lorsque celle-ci est déjà présente sur le territoire.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Une instance généraliste (comité de pilotage) réunissant représentants du Département, élus, partenaires associatifs et représentants de l'Education Nationale se réunira, à minima deux fois chaque année scolaire : lancement de l'année et bilan.

Le bilan sera donc effectué annuellement en vue d'observer le suivi des indicateurs et d'impulser une nouvelle dynamique au besoin. L'expérimentation collège ouvert recherchera la progressivité dans l'avancée de ses actions. Des comités techniques se réuniront, à minima trimestriellement, en vue de constater l'avancée des divers dispositifs et effectuer ainsi un point d'étape.

Mots clés :

Mutualisation – Collège - Expérimentation